



Communiqué de presse du 27 avril 2010

« Si le bureau m'était conté », le court-métrage produit par Tertiam tisse sa toile !

« Si le bureau m'était conté », le court-métrage événement produit par Tertiam, tisse sa toile sur internet : outre le site qui lui est dédié, il s'affiche également sur DailyMotion, Youtube, ... Tous les blogs d'internautes grand public ou spécialisés qui s'intéressent aux conditions de travail vont pouvoir diffuser le film.

L'occasion de revenir sur les thèmes traités par la société Tertiam à travers ce film. 2010 est en effet l'année où l'entreprise va promouvoir une certaine idée de la construction du bureau auprès de différentes catégories de managers et de dirigeants et en particulier les directions des ressources humaines.

Après des livres polémistes relatifs à l'Open Space, quelques voix se sont élevées pour éclairer le débat dont celle de Jacques Simonian dans un plaidoyer vigoureux: « ne tirez pas sur l'Open Space ». Les thèmes figurant dans le court-métrage produit par Tertiam sont en effet plus actuels que jamais !

Si grinçant soit-il parfois, « Si le bureau m'était conté » met en lumière une série de problématiques très en vogue aujourd'hui :

- le nomadisme ou la disparition des bureaux attitrés dans certaines entreprises,
- la transformation des bureaux fermés en Open Space,
- l'irruption des préoccupations environnementales dans l'entreprise,
- l'aménagement comme outil de management,
- la transformation nécessaire des modes organisationnels,
- la responsabilité sociétale,...
-

Toutes ces thématiques agitent le monde de l'entreprise et font réfléchir les différents spécialistes du monde du travail. Une réflexion transversale qui implique les ressources humaines, les managers, les IRP* et qui posent la question centrale de la place et du devenir du salarié dans les stratégies de management.

« Notre souhait est que ce court-métrage puisse faire réfléchir les dirigeants sur l'importance de l'aménagement. Il est plus que jamais nécessaire de remettre l'Humain au coeur des préoccupations de l'entreprise. C'est une responsabilité sociétale ! » Affirme Jacques Simonian, le dirigeant de Tertiam.





Une position qu'il défendra lors de colloques et des interventions qu'il sera amené à faire face aux décideurs.

* les instances de représentations du personnel

A propos de Tertiam : www.tertiam.fr – www.silebureau-lefilm.com

Tertiam est une société qui rassemble des architectes et des ingénieurs. Elle s'est spécialisée dans la construction, la réhabilitation et l'aménagement d'espaces de travail. Construire un véritable espace d'entreprise est le credo de la société Depuis 17 ans. Aujourd'hui Tertiam est également le producteur et diffuseur du court-métrage : « Si le bureau m'était conté », réalisé par Mathieu Pradat.

TERTIAM : 49 rue Lemercier 75017 Paris - Contact : Jacques Simonian - Tél. : 01 40 25 90 00 – 01 40 25 90 60 - jacques.simonian@tertiam.fr – www.tertiam.fr

2

Relations Medias

MP & C – Marie Pierre Medouga-Ndjikessi* - Tél. **06 22 78 71 38 – 0171521031**
mpc.servicepresse@gmail.com – www.mp-c.eu

* se prononce jikessi

